

## UNIVERSALISME ET UNIVERSALITÉ: POUR UNE PHYSIQUE DES CAS

A Claude Tchekhoff

Les numéros 14 et 19 du *Bulletin du groupe de recherches sémio-linguistiques*, juin 1980, septembre 1981, sous la direction de Bernard Pottier, ont été consacrés aux universaux du langage. Donnant un prolongement à ma contribution de 81, j'opposerai deux sortes d'universalismes. Le premier est fondé sur l'immutabilité. Il domine le «cognitivism orthodoxe»<sup>1</sup> américain. Il se manifeste dans les oppositions «structure profonde/structure superficielle» ou encore «cas conceptuels/cas linguistiques». Ce dualisme peut être évité en recourant à la notion de temps opératif guillaumien interprétable comme temps d'opérations neurologiques productrices de sens. Cette hypothèse s'inscrit dans le cadre de l'autre universalisme, celui qui fonde les sciences de la nature, parce qu'il est fondé sur le mouvement. Pour souligner une différence cruciale, il convient peut-être de parler de l'*universalité* de l'objet fondamental de ce qui est devenu la science, et de ne réserver le mot d'*universalisme* que pour caractériser le maintien d'un objet métaphysique au cœur des sciences humaines.

Avant de publier cette étude, il m'a semblé nécessaire de répondre, ne fût-ce que provisoirement, à des objections de Jean-Pierre Mailhac portant sur le temps opératif en psychomécanique du langage. Ce préambule se trouve dans le tome XVII de l'*Anuario de Estudios Filológicos*.

Les limites du présent article sont doubles. Il ne porte que sur les deux cas fondamentaux des constructions ergative et accusative, et ne concerne que la théorie fillmorienne à deux niveaux de B. Pottier. Ce modèle dualiste offre l'avantage de comporter une hybridation qui permet de mieux illustrer les deux sortes d'universalismes et de faire voir comment on peut passer de l'un à l'autre.

Un constat: les langues présentent des contradictions. Une démarche: au lieu de les fuir dans un repliement logiciste, je les interprète comme des effets de la dynamique des systèmes neurolinguistiques.

---

<sup>1</sup> François Rastier, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, P.U.F., 1991, p. 37.

En matière de «syntaxe ergative», il n'est pas superflu de rappeler les faits tels qu'ils sont établis et formulables. Comparons une conjugaison basque et sa traduction en français:

<i>Dabila</i>	<i>il marche</i>
<i>Nabila</i>	<i>je marche</i>
<i>Habila</i>	<i>tu marches</i>

Basque et français se ressemblent fort. Ce sont des langues à sujet dont le signifiant, qui peut varier selon la personne, précède le verbe. *D-*, *N-*, *H-* correspondent –je ne dis pas *signifient*– respectivement, à *il*, *je*, *tu*. Poursuivons nos comparaisons:

<i>Danzut</i>	<i>je l'entends</i>
<i>Danzuk</i>	<i>tu l'entends</i>

Cette seconde confrontation laisse perplexe celui qui, par exemple, n'est accoutumé qu'aux langues indo-européennes occidentales. Ce *D-* qui fonctionnait tout à l'heure comme sujet-thème d'un verbe «intransitif» se trouve, à présent, correspondre nécessairement au complément d'objet, à l'accusatif *le*.

L'étonnement de l'observateur non prévenu, supposons-le hispanophone ou francophone, révèle à quel point il nous est difficile de dissocier l'idée d'agent de celle de sujet. Nous disons *JE l'entends* comme *JE marche*, alors que le basque dit *je l'entends* (*d-*) comme *IL marche*, (*d-*), *d-* demeurant, ici et là, la marque du sujet-thème. Corrélativement, pour une action à un participant (*marcher*) *je* est traduit par un *N* préfixé et par un *t* suffixé lorsqu'il y a deux participants (*entendre*).

Comment, sans changer de voix, le signifiant du sujet d'un verbe «intransitif» peut-il bien être également celui qui, pour un verbe à deux actants, marque ce que dans nos langues nous appelons un patient? Cela, généralement, ne constitue plus une question à laquelle on cherche à répondre. On se contente de donner un nom à cette «bizarrerie». L'embarras terminologique est toutefois de taille. Ceux qui ont voulu souligner cette fonction de sujet-thème ont appelé ce cas un «nominatif». B. Pottier reprend cette tradition passablement trompeuse. Ceux qui ont été sensibles à ce qui constitue la spécificité de ce type de nominatif, l'ont appelé «objectif». Mieux vaut suivre une tendance qui s'affirme et lui réserver un vocable propre: l'«absolutif».

C'est à dessein que pour présenter la construction dite ergative, je n'ai toujours pas parlé d'ergatif, car ce cas n'est pas le cas fondamental de ce type de syntaxe. Le fondamental, c'est l'absolutif, celui qui, en règle générale, ne peut pas manquer. André Martinet nous disait: «le sujet, c'est le complément

obligatoire.» L'ergatif c'est le cas du second actant, c'est-à-dire un cas de complément facultatif et, par conséquent, morphologiquement marqué: un *-k* pour les substantifs basques –comme *tu*, masculin, à l'ergatif<sup>2</sup>.

Le tableau proposé par B. Pottier souligne bien que le signifiant  $\emptyset$  de l'absolutif basque et celui du nominatif latin sont foncièrement ambigus, mais cela inversement si ergatif, d'une part, et accusatif, de l'autre, cas relativement non ambigus, sont inverses, ce que le tableau rend visible, mais non nécessairement vu: B. Pottier ne problématise ni ne théorise ces phénomènes d'inversion sur lesquels porte son attention la neurolinguistique analytique. Comme tout théoricien de modèles dualistes –à deux niveaux donc– B. Pottier se détourne de ces confusions de signes, malgré leur jolies formes balancées, plus richement symétriques que la suite de signaux Morse «une longue-une brève» –latin– «une brève-une longue» –basque; il s'en détourne car elles ne sont éventuellement significatives que pour celui qui observe conjointement et le signifié et le signifiant, alors que les conceptualistes n'ont d'yeux que pour cette zone lumineuse du concept où ne règnent nulle ambiguïté, nulle contradiction.

zones caso- conceptuelles	ERG <sup>+</sup>	NOM	ACC <sup>-</sup>
<i>latin</i>	nominatif (-us)		accusatif (-um)
<i>basque</i>	ergatif (-k)	nominatif ( $\emptyset$ )	

Aussi B. Pottier, comme Ch. J. Fillmore, distingue-t-il deux niveaux, l'un dit conceptuel «où l'on peut délimiter des zones « et l'autre «linguistique, celui d'une langue naturelle particulière (où l'on rencontre des formes)»<sup>3</sup>. Le niveau conceptuel, dit également «noémique»<sup>4</sup>, est «posé indépendamment de toute langue naturelle»<sup>5</sup> C'est dire que nous sommes en face d'un universel métalinguistique, ou, disons, de méthode, voire un universel du langage. B. Pottier envisage les deux interprétations: «La noémique est l'étude de l'ensemble des éléments conceptuels et de leurs relations, considérés comme un instrument d'analyse nécessaire et suffisante pour décrire le fonctionnement de base de la sémantique des langues naturelles»<sup>6</sup>. Il s'agit donc

<sup>2</sup> *-k* est aussi le signifiant d'un autre signifié second, «ultérieur»: le pluriel.

<sup>3</sup> Bernard Pottier, *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette, 1987, p. 116.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 120.

bien d'une décision tout à fait légitime dans le cadre d'une interprétation instrumentaliste de la science. Quand il est dit, un peu plus loin que «notre compréhension (que nous soyons émetteur ou récepteur) suppose de notre part une *organisation caso-conceptuelle*», nous avons affaire à un espoir et à un glissement que, pour ma part, je trouve tout aussi légitimes, quoique toujours plus imprudents qu'une position nominaliste.

Quelle est, selon B. Pottier, cette *organisation caso-conceptuelle* qui ne peut être qu'universelle puisqu'elle est décidée indépendamment des langues particulières?

Le noyau casuel représenté dans le tableau ci-dessus est la partie médiane d'un axe dit d'actance allant du causal, à gauche, au final à droite, autrement dit du plus au moins, soit une orientation de l'ERGATIF, maximum de puissance (+) à l'accusatif, minimum de puissance (-) en passant par un cas dont la valeur est nécessairement moyenne; B. Pottier le dit «indifférent à cette opposition»<sup>7</sup>.

Nous avons bien noté que les cas écrits en majuscules dans la première rangée ne sont pas les cas morphologiques des langues, écrits en minuscules.

Sur quoi se fonde l'auteur pour postuler un ordre, allant de l'ERGATIF à l'ACCUSATIF?

Bien que le sémanticien doive définir une structure noémique «indépendamment de toute langue» s'il la veut universelle, entendant ne pas être taxé d'apriorisme, il précise: «Naturellement, le linguiste a créé les noèmes sur la base d'une certaine expérience qu'il a eue des langues naturelles»<sup>8</sup>. Or, il me semble que l'orientation ERGATIF-ACCUSATIF ne peut être due à l'expérience qu'a eue le linguiste des langues à construction ergative.

R. M. W. Dixon, spécialiste de dyirbal, langue à ordre des mots «libre», choisit intuitivement l'orientation suivante<sup>9</sup>:

<i>balan dugumbil</i>	<i>bangul yarangu</i>	<i>balgan</i> <sup>10</sup>
woman-ABSOLUTIF	man-ERGATIF	hit
man hit woman		

N.B. *Man* est plus long à l'ergatif, *yarangu*, qu'à l'absolutif, *yara*.

Quant au basque, si on ne se désintéresse pas des signifiants et de leur ordre aussi significatif que dans *Pierre bat Paul*, on notera qu'on ne dit pas *tanzud*,

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>9</sup> Robert M. W. Dixon, *The Dyirbal Language of North Queensland*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972, p. 130.

<sup>10</sup> La phonétique est approximative.

pas plus qu'on ne dit *le j'entends*, mais bien *danzut*, dans un ordre morphologico-syntaxique qui est l'inverse de celui du français. Force nous est de conclure que l'ordre «conceptuel» ERGATIF-ACCUSATIF postulé par B. Pottier est à l'image du français essentiellement, et, qui plus est, à l'image de ses signifiants ordonnés. Si «l'opposition ERGATIF/ACCUSATIF exprime la différence de puissance (de potentiel) dans *Pierre bat Paul*»<sup>11</sup>, alors elle n'est pas l'expression d'un concept, et n'est donc pas universelle. Pourquoi l'axe d'actance orienterait-il la puissance du plus au moins? Parce que, dans nos langues, le nominatif, cas de la puissance maximale, est en même temps le cas du sujet. Le «nominatif» dans les langues à ergatif n'est pas le cas de la puissance maximale: quant à l'ergatif, il n'est pas le cas du sujet.

Un phénomène linguistique propre à une langue particulière, en l'occurrence le français, a déterminé une orientation dans la structure d'un niveau qui, par principe, s'il se veut autre et universel, doit être «délié» des langues. L'ordre ERGATIF-ACCUSATIF, qui ne respecte pas les propriétés de l'un des deux grands types de langues, n'est pas le constituant d'un modèle typologique ou ethno-linguistique, mais le résultat d'une vue ethnocentriste.

B. Pottier a reproché à Ch. J. Fillmore de ne pas avoir «construit» ses cas profonds et de s'être contenté de les avoir «énumérés»<sup>12</sup>. En se gardant bien d'orienter quoi que ce soit, le linguiste américain échappe à la critique que j'adresse à B. Pottier. Toutefois, en bon locuteur d'une langue indo-européenne, Fillmore place intuitivement au début de sa liste ce qu'il appelle l'«agentif»<sup>13</sup> –l'ERGATIF de Pottier. B. Comrie, quant à lui, nomme de façon révélatrice les deux systèmes de la façon suivante: «nominative-accusative» qu'il oppose contestablement à «ergative-absolutive syntax»<sup>14</sup>. Ce sont là des traces d'ethnocentrisme.

A la question: la noémique (analyse et/ou construction de la structure du niveau conceptuel) est-elle un instrument nécessaire et suffisant pour décrire le fondement des langues, nous croyons pouvoir répondre négativement. Elle n'est pas un outil suffisant parce que sous la forme que lui donne B. Pottier, au moins en ce qui concerne les cas, elle laisse échapper des caractéristiques linguistiques: l'opposition premier participant/second participant n'est pas soulignée; non satisfaisante sur le plan descriptif, elle ne débouche pas sur des propositions d'explication. Elle ne permet bien sûr pas de dire pourquoi le latin confond sous un même cas le sujet-thème et l'agent, et le basque le sujet-

<sup>11</sup> B. Pottier, *op. cit.*, p. 116.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>13</sup> Charles J. Fillmore, «The case for case», *Universals in Linguistic Theory*, Emmon Bach y Robert T. Harms ed., New York, Holt, Rinehart and Winston Inc., 1970, p. 24.

<sup>14</sup> Bernard Comrie, *Language Universals and Linguistic Typology. Syntax and morphology*, Oxford, Blackwell, 1981, p. 108. Cf. aussi la citation référencée en note 31.

thème et le patient? La noémique ne peut répondre à ce questionnement sémiologique puisque le postulat conceptualiste est une fuite logiciste devant le syncrétisme des signes linguistiques.

B. Pottier se dit «d'accord [avec Fillmore] sur un point fondamental [: i]l y a lieu de distinguer nettement entre niveau conceptuel et niveau linguistique»<sup>15</sup>. Si le noème est l'unité du plan conceptuel<sup>16</sup>, je dis non au noème et à B. Pottier qui affirme: «son existence est décidée par l'analyste»<sup>17</sup>; ou plutôt, oui à la décision en tant que telle, non aux présupposés de son contenu et, partant, à l'existence du noème.

«Distinguer nettement» entre conceptuel et linguistique semble bien entraîner des insuffisances et des inadéquations.

On peut, avec B. Pottier, comparer cette postulation à la démarche «des physiciens des particules qui créent des êtres jamais directement observés (les quarks), mais qui se révèlent nécessaires à la théorie»<sup>18</sup>. Mais il est non moins possible de voir dans la dichotomie conceptuel/linguistique la perpétuation de l'idéalisme dualiste, soit un choix métaphysique vieux d'au moins deux mille cinq cents ans qui se met en place, semble-t-il, de Parménide à Platon.

Toute activité cognitive accomplie consiste en un renversement. Aristote, en très bon élève, inverse la proposition de son maître. Il met les Idées dans le monde alors que Platon mettait le monde dans les Idées. Situer l'universel dans les choses allait un jour permettre la constitution d'une connaissance scientifique du monde. Mais il semble que les langues n'aient pas eu aux yeux d'Aristote le même statut de choses que les astres ou les animaux. Elles sont les diverses manières de symboliser une même réalité d'âme qui, elle, est universelle. Notons cependant que les états de l'âme seraient «identiques chez tous [parce que] sont identiques [...] les choses dont ces états sont les images»<sup>19</sup>. Toutefois, le rapport du monde des langues à l'universel demeure, semble-t-il, ce qu'il était chez Platon. L'Universel est en dehors du monde linguistique. Malgré de nombreux remaniements, tel a toujours été l'état dualiste de la linguistique chomskyenne dont B. Pottier adopte ici les présupposés.

Que signifie opposer des *zones* du niveau conceptuel à des *formes* du niveau linguistique? La terminologie, ambiguë certes, est révélatrice de la

<sup>15</sup> B. Pottier, *op. cit.*, p. 116.

<sup>16</sup> Sur les diverses acceptions du mot *concept*, cf. F. Rastier, *op. cit.*, p. 125.

<sup>17</sup> B. Pottier, *op. cit.*, p. 61.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>19</sup> Traduction de Jean Tricot, modifiée, *Organon*, p. 78, Paris, Vrin, 1989; *Opera omnia* VIII, 1832, p. 69. N.B. Saussure qui confondra un temps le signifié avec le référent dira, comme Aristote, que le signe est arbitraire. Sur la lente involution des *pathêmata*, cf. F. Rastier, *op. cit.*, p. 75 et sv.

transcendance du plan de l'universel. Les *zones* ne sont-elles pas des formes du contenu? Peut-il y avoir structuration du niveau conceptuel, *opposition* ERG/ACC, nous dit l'auteur, sans qu'il y ait forme? Ainsi lorsqu'il est parlé de *formes* sur le plan linguistique est-on en droit de se demander s'il ne s'agit pas exclusivement de formes de l'expression: 1) des désinences sont portées sur le tableau; 2) confirmerait cette interprétation l'analyse de *Deum* dans *ego credo Deum esse*: un «NOMINATIF conceptuel sous forme d'accusatif linguistique»<sup>20</sup>. Soulignons bien que B. Pottier n'a jamais dit que le «noémique» se substituait au sémique. Noèmes et sèmes sont des unités appartenant à deux paliers d'analyse distincts<sup>21</sup>. Cependant, d'après le tableau de la page 116, quel contenu sémique assigner à un nominatif latin, par exemple? Tantôt ERG, tantôt NOM? En fait, il n'est pas nécessaire de définir un signifié linguistique «nominatif». Il suffit de reconnaître sous une morphologie en *-us*, les cas conceptuels soit ERG, soit NOM. C'est en dépossédant le niveau linguistique de son sens au profit du niveau conceptuel que les noèmes parviendraient à être suffisants. Le sens, subrepticement, tend à désertir le linguistique. C'est dire que la linguistique, *strico sensu*, tend à démissionner. La «théorie» ne consiste qu'à «mettre en relation»<sup>22</sup> des *formes* et des *zones*. Dans l'antériorité logique (voire ontologique) des formes, le sens est, en tant qu'universel, extérieur aux langues et donc présaussurien, plus platonicien qu'aristotélien. Je n'ai jamais compris comment la linguistique chomskyenne, ose depuis *Syntactic Structures*, dans des cas similaires, parler d'*explication*, car je n'ose croire qu'elle ait été victime d'un signifiant<sup>23</sup>.

La pensée antique a été sensible à la difficulté de concilier le mouvement et l'universel. Celui-ci n'est en effet facilement ce qu'il est, que s'il est conçu comme immuable, intemporel. Selon les théories à deux niveaux, ce sont les langues qui sont diverses et changeantes, non leur empyrée noématique; ce sont les langues qui confondent diversement, par leurs signifiants, les idées partout et toujours *claires et distinctes* de la sphère conceptuelle.

La notion de niveau conceptuel me semble très étrangère à la pensée de B. Pottier peu enclin aux élans spéculatifs. Cependant, adoptant ce postulat dualiste, il en assume les exigences universalistes: le niveau noématique doit être posé *indépendamment* des langues. Or, par un penchant qui lui est propre, il multiplie les remarques visant à souligner les attaches du noémique au linguistique, le côté terre-à-terre du noème: «le niveau conceptuel: celui de la saisie mentale, de la représentation construite à partir du référentiel, à la fois

<sup>20</sup> B. Pottier, *op. cit.*, p. 119.

<sup>21</sup> *Ibid.*, pp. 60-63.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>23</sup> Des signifiants comme *explication* mettent surtout l'accent sur la phase de dépliement; *explication* vise surtout le résultat: l'obstacle est aplani.

tributaire des habitudes sociales et des besoins créatifs individuels»<sup>24</sup>. J'utilise à présent des passages de «Sémantique et noémique» qui ont été supprimés dans la version de 1987.

«Un concept sera une combinaison de noèmes»; «//verticalité// et //horizontalité//» sont des noèmes, «car ce sont des constantes universelles quotidiennes (la station debout de l'homme par rapport à la surface de la terre)». Mais, «si l'on oppose le *fil-à-plomb* et le *niveau* du maçon, on aura des sèmes de /verticalité/ et /horizontalité/ au niveau de la langue française dans le cadre de ce domaine d'expérience»<sup>25</sup>. Où l'on voit qu'il n'est pas facile de «distinguer nettement entre le niveau conceptuel [...] et le niveau linguistique». Il semblerait qu'il y ait plutôt un continuum des sèmes aux noèmes. Dans l'analyse des cas, «les cas d'entendement»<sup>26</sup>, c'est-à-dire les cas conceptuels, prennent la place de cas linguistiques devenus exangues, réduits à de pures morphologies à mettre directement en relation avec les noèmes.

Dans le cadre d'une réflexion sur les difficultés d'être de l'universel en linguistique, il convient de traiter la forme que prend, dans la conception du conceptuel chez B. Pottier, l'incompatibilité entre l'universel propre à l'être parménidien et le mouvement.

L'adoption relativement récente –dans les années 60– par B. Pottier du concept de «cas d'entendement», autre nom du «cas profond» fillmorien, ne va pas supprimer une strate beaucoup plus ancienne de sa pensée linguistique, à savoir l'usage de schèmes d'inspiration guillaumienne, dès les années 50, voire 40. C'est du heurt de ces deux influences que naît une contradiction intéressante. C'est dire que je ne partage pas du tout l'opinion d'Huguette Pottier-Navarro qui pense que:

«Dès 1955 [...] Bernard Pottier pressent, pour les différentes phases de l'acte de langage, un niveau profond qui conditionne la langue et le discours, pour lequel il adopte le terme *psychosystématique* de G. Guillaume [...], préfiguration de son «niveau conceptuel»<sup>27</sup>.

Selon moi, loin de préfigurer le niveau conceptuel, l'analyse psychomécanique l'exclut comme le mouvement l'immuabilité, dans la mesure même où tout déplacement risque d'altérer l'identité. La théorie guillaumienne et les théories à deux niveaux sont aussi peu conciliables que la philosophie d'Héraclite et de Parménide. Chez B. Pottier, comme chez Ch. J. Fillmore, il

<sup>24</sup> Id., *Ibid.*, p. 59.

<sup>25</sup> Bernard Pottier, «Sémantique et noémique», *Anuario de Estudios Filológicos* III, 1980, p. 169.

<sup>26</sup> B. Pottier, *op. cit.*, 1987, p.72.

<sup>27</sup> Huguette Pottier-Navarro, «Quelques aspects de l'évolution de la théorie linguistique de Bernard Pottier», *Hommage à Bernard Pottier*, Paris, diff. Klincksieck, 1988.



existe –ou on postule– un ERGATIF (conceptuel) toujours égal à lui-même, accroché à la sphère des fixes que les langues –car elles appartiennent au monde sublunaire– capricieuses et confuses, reflètent comme elles l’entendent. Comme l’entendement les dépasse, on sait ce que cela donne: l’une confondra sous une même forme l’ERGATIF et le NOMINATIF, alors que telle autre n’aura qu’un signifiant pour le NOMINATIF et l’ACCUSATIF. Nous avons bien affaire, dans cette optique, à deux mondes nettement distincts: un cas linguistique n’est pas toujours égal à lui-même; un cas conceptuel est ce qu’il est et rien d’autre. C’est ce qui devrait garantir son universalité.

Chez Gustave Guillaume, le rapport Universel/Singulier est tout autre. C’est le va-et-vient de U1 à S et de S à U2 qui produit le tenseur binaire radical. La tension de l’universel 1 au singulier engendre, par exemple, l’article indéfini; la tension subséquente du singulier à l’universel 2 génère l’article défini. Quelle que soit la valeur des éléments métadiscursifs rappelés ci-dessus, quelle que soit leur interprétation, strictement nominaliste ou réaliste, c’est sur le *plan unique* d’un même schème qu’universel et singulier s’opposent. L’universel, en psychomécanique du langage, n’entraîne absolument pas la création d’un niveau indépendant, «hors-langue», qui transcenderait la réalité linguistique.

Avec la psychomécanique nous sommes aux antipodes des théories à deux niveaux; dans celles-ci la relation U/S est dualiste, dans celle-là elle est dialectique; celles-ci vident les langues singulières de leur sens au profit de l’universel, celle-là fait naître le sens de l’interaction entre l’universel et le singulier. De plus, ce que G. Guillaume appelle l’universel est en fait un maximum de généralité, ce qui est d’un tout autre ordre.

Qu’on l’interprète ou non comme un temps d’opération, le cinétisme  $ERG \rightarrow ACC^{28}$ , de type guillaumien, par son manque de généralité (il n’est qu’une des deux orientations possibles) met à mal l’indépendance et la nature du niveau conceptuel requises si l’on veut qu’il accède à l’universalité. Cette invalidation nous indique la pente à suivre. Faisons redescendre l’orientation dans son lieu d’origine, c’est-à-dire dans le linguistique; soit une flèche partant du nominatif, «base», «support» de l’opération prédicative et actantielle, et aboutissant à l’accusatif; cela concernant des langues à structure nominatif-accusatif comme le latin. Pour le basque, procédons à une même structuration. La base est toujours, par définition, le point de départ d’une orientation; soit une flèche partant du nominatif (entendons «absolutif»), le cas typique du premier participant et se dirigeant vers l’ergatif, cas du second actant:

<sup>28</sup> Cf. la citation référencée en note 10.

	1		2
<i>Latin</i>	nominatif	→	accusatif
<i>Basque</i>	ergatif	←	«nominatif»
	2		1

Je n'ai fait qu'introduire, dans le tableau de B. Pottier, une structure dans les deux rangées qui n'en comportent pas. Ces deux orientations définissent deux systèmes syntaxiques inverses. Inverses parce que les flèches sont orientées inversement. Mais cela tient à un artifice du tableau, dira-t-on, et de plus il n'y a pas inversion puisque, dans un cas comme dans l'autre, on part toujours de la base, c'est-à-dire du cas qui fonctionne comme sujet-thème pour aller vers celui qui représente un complément.

C'est sur le fond commun de la relation d'ordre morpho-syntaxique 1) sujet, 2) complément, 1) participant unique ou premier, 2) second participant, que se dégage l'inversion actantielle: dans les langues à «syntaxe ergative» le premier actant est «patient», le second «agent»; dans les langues à «syntaxe accusative», le premier est agent, le second est patient. Résumons plus visuellement:

absolutif	/	ergatif
Sujet- <b>patient</b>	/	<i>agent</i> : construction «ergative»
1		2
1		2
Sujet- <i>agent</i>	/	<b>patient</b> : construc. «accusative»
nominatif	/	accusatif

Chez B. Pottier les cas linguistiques ne forment pas une structure. Ils sont là en tant qu'exemples et pour montrer combien ils sont peu fiables et comment il faut les «mettre en relation» avec la structure claire et nette (quoique bancale) du niveau conceptuel. La structure une fois remise là où il faut, dans le linguistique, le niveau conceptuel devient strictement superfétatoire. Et le modèle obtenu offre l'avantage d'être plus cohérent et plus adéquat. Je ne dis pas nécessaire et suffisant.

Des réponses alors peuvent être données aux questions que le modèle de B. Pottier ne pose pas, puisqu'il se détourne en fait du linguistique; des questions que la tradition structuraliste élude également quand elle interprète ces oppositions en disant que l'un des cas est marqué et l'autre non. Elle ne nous dit pas pourquoi et comment les confusions sont différentes dans l'un et l'autre type de syntaxe puisqu'à ses yeux il n'y a pas confusion mais neutralisation de l'opposition entre un patient et un agent. La thèse conceptualiste maintient ce principe antiexplicatif.

L'interprétation proposée par la neurolinguistique analytique est autre. Elle considère que la solution traditionnelle structuraliste ou le recours aux modèles à deux niveaux répondent à un réflexe logique qui consiste à escamoter une contradiction parce que la contradiction est, sur le plan logique, difficilement supportable. Au lieu de la faire disparaître d'un coup de baguette de la raison pure, la neurolinguistique analytique, l'interprète comme étant une conséquence de la dynamique des processus générateurs de sens.

Avant de poursuivre, il convient de s'arrêter sur un point –de « doctrine», aurait dit G. Guillaume– capital. Faire redescendre une orientation, de la sphère conceptuelle dans le monde linguistique, tend à lui conférer un autre statut. Il n'est pas dit clairement quel est le mode d'existence de l'axe d'actance orienté du + au –. Il est plutôt, comme le noème lui-même, de l'ordre des décisions prises par le linguiste. Cette affinité leur permet d'être des constituants d'un même niveau, dit conceptuel. Les représentations graphiques, qu'on les nomme schèmes ou plus modestement dessins, sont qualifiées de diverses épithètes –dont «pédagogiques»– qui n'engagent pas, dans un premier temps, sur la voie risquée d'une interprétation réaliste. Telles sont, au départ, les thèses prudentes de Chomsky et de Pottier.

Dans une épistémologie réaliste, «orientation» prend deux acceptions. En linguistique psychomécanique il peut s'agir d'une image mouvante, présente à l'«esprit» en activité de langage, et représentant un signifié. On parle alors de «cinétisme». Chez B. Pottier, me semble-t-il, les représentations fléchées participent de cette dernière acception et de la précédente. L'interprétation réaliste mentaliste, compatible avec le dualisme spiritualiste, n'est pas retenue par la neurolinguistique analytique, laquelle adopte un réalisme mentaliste, où *mentaliste* est synonyme de *cérébral*, et où une orientation est celle d'une opération dite «neurolinguistique», de telle sorte que le mot *sens* y est compris au sens fort de facteur déterminant du sens. Dans ce contexte théorique, le sens d'un signe –signifiant et signifié– au sein d'une opération paradigmatique (*sic*), c'est-à-dire lors d'une opération de «mise en discours», dépend de la qualité de la phase –hétérogénéisante ou homogénéisante– mais aussi du fait qu'il est généré avant ou après tel autre. Cette acception est très proche d'une valeur de l'orientation en psychomécanique, non quand il est fait état de cinétismes, mais lorsqu'on s'y réfère à un temps opératif<sup>29</sup>. Si l'orientation du plan conceptuel chez B. Pottier avait cette valeur, on ne pourrait plus tout bonnement «mettre en relation» des «formes» et des «zones».

Considérons donc les deux flèches inversées du schéma précédent comme la représentation graphique de deux constructions sémantico-syntaxiques.

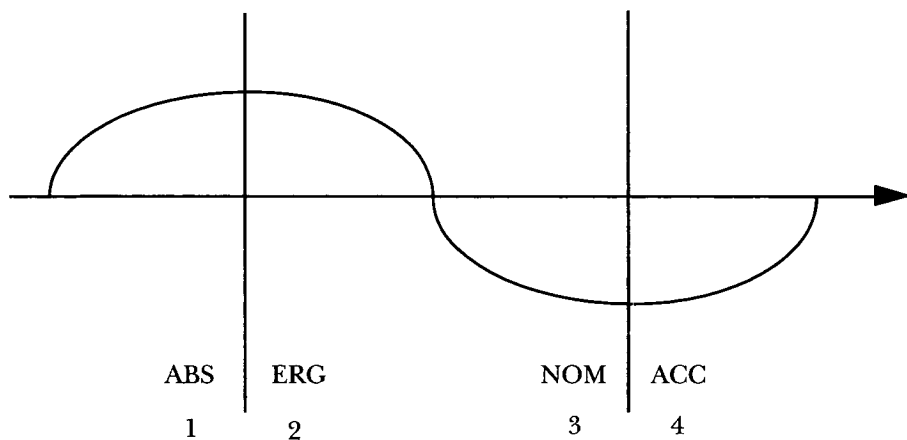
<sup>29</sup> Maurice Toussaint «Du temps et de l'énonciation» *Langages* LXX (1983), pp. 107-126.

Voyons-y l'ordre neurolinguistique de définition des cas dans chaque système; mieux, considérons que chaque orientation ne constitue pas un système mais un pôle d'un système contradictoire. Comportant deux pôles inverses, ce système est donc en première approximation un système oscillatoire. Cette interprétation est plus conforme à ce que nous savons des langues. Un modèle bipolaire prévoit qu'une langue à «syntaxe accusative», comme le français, peut posséder des structures verbales ou plus largement prédicatives qui ressortissent à la construction ergative. Inversement, des langues à ergatif pourront avoir des traits d'accusativité<sup>30</sup>. On conçoit ainsi qu'une langue puisse osciller d'un pôle à l'autre, privilégiant plus ou moins nettement l'un des deux couples de cas fondamentaux.

De même que la neurolinguistique ne peut pas admettre qu'il y ait d'un côté du conceptuel et de l'autre du linguistique, elle propose une solution où le «syntaxique» n'est pas dissociable du «sémantique». Un pôle du système casuel se compose d'un couple de «rôles sémantiques» inverses dont l'ordre est inversé au pôle opposé, mais c'est toujours le premier «rôle» de chaque pôle qui est le cas sujet.

Cette thèse neurolinguistique s'oppose à la formulation de B. Comrie, malgré les réserves dont l'assortit l'auteur: «many facets of subjecthood can be understood by regarding the prototype of subject as the intersection of agent and topic»<sup>31</sup>.

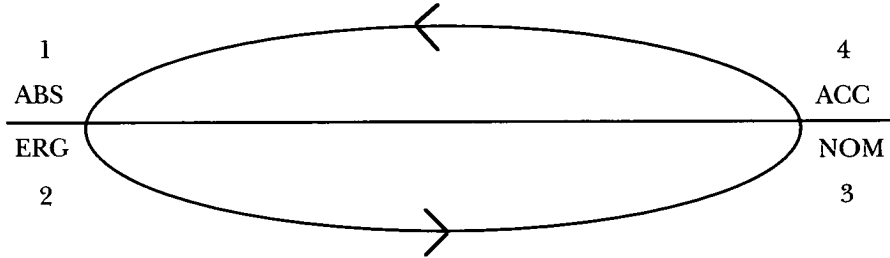
En première approximation, le processus cyclique engendrant les deux types de syntaxe a pour modèle physico-mathématique la courbe suivante:



<sup>30</sup> Malgré les réserves de R. M. W. Dixon concernant le dyirbal, *op. cit.*, p. 131 et sv., ces prévisions me semblent correspondre aux faits observables.

<sup>31</sup> B. Comrie, *op. cit.*, p. 60. Cf. aussi la note 14 du présent article.

Soit 1,2,3,4 l'ordre de génération du sens dans l'opération constructive de la relation actantielle et prédicative; ou sous une forme plus parlante:



ABS/ERG et NOM/ACC<sup>32</sup> sont deux couples inverses, parce que polaires. Ces deux pôles sont les états extrêmes (diamétralement opposés) d'une relation actantielle qui n'a pas d'existence sous la forme universelle de l'opposition d'un Agent et d'un Patient. Le couple d'inverses agent/patient (nominatif/accusatif), que nous connaissons dans les langues indo-européennes par exemple, constitue l'état d'hétérogénéité maximale de ladite relation. Premier élément du couple, le cas de l'agent est en conséquence le cas du sujet. Les langues à ergatif, comme on dit si trompeusement, à l'opposé des nôtres, orientent le couple inversement. Le cas du patient étant premier sera le cas du sujet. Mais *ipso facto* un patient premier et un agent second ne peuvent être ce que nous appelons agent et patient. Dans une terminologie plus homogène et plus cohérente que celles qui ont cours, vu de nos systèmes «à accusatif», je nomme ce couple d'inverses (état d'hétérogénéité minimale de la relation actantielle et prédicative) celui du proto-patient et du proto-agent. En d'autres termes, le couple absolutif/ergatif est, dans cet ordre neurolinguistique, l'état casuel proto-accusatif/proto-nominatif qu'inverse notre couple d'inverses nominatif/accusatif.

De ERG à NOM se construit, par augmentation d'hétérogénéité, par accroissement symbolique de sa puissance, ce que nous appelons *stricto sensu* un agent. Cet agent est un sujet cartésien. Cette construction s'opère en quelques fractions de seconde lors de chaque activité de langage requérant un cas, et s'est opérée en quelques millénaires de l'histoire de nos langues, sans doute à la faveur de thématisations de l'ergatif. Le *s* de *Romulus*, *Porthos*, *Algirdas*, *Charles*, etc., est un vestige de cet état antérieur.

Sur le plan du conflit cognitif entre un sujet<sup>33</sup> et son monde, l'absolutif est un protoobjet dominant un protosujet, l'ergatif. Un protosujet est un sujet

<sup>32</sup> Faut-il préciser que les majuscules ne sont plus ici conceptualistes? Elles indiquent des cas de langues, les seuls qui soient concevables dans une théorie moniste.

<sup>33</sup> Maurice Toussaint, «Un modèle neurosémantique pour l'enseignement et l'apprentissage de la grammaire» *Etudes de Linguistique Appliquée* LXXIV (1989), pp. 37-50.

dominé, comme le *sujet* d'un roi: il ne peut alors «imposer sa loi au verbe» – ce que fait le protoobjet, dominant. Un objet (ce que dit un accusatif) est toujours un objet dominé; alors le sujet, dominant, est sujet du verbe: nous avons affaire à un nominatif.

Ce que j'énonce ici requiert un commentaire car on pense généralement le contraire de ce que je suis en train de dire. Un ergatif, se dit-on, représente un cas de puissance plus clairement défini qu'un nominatif de nos langues. La preuve est que ce dernier est loin de toujours représenter un agent, alors que l'ergatif, dans la relation prédicative, en représente toujours un. C'est la raison pour laquelle B. Pottier choisit le terme ERGATIF pour nommer le cas de la puissance maximale. Il y a là, selon moi, et suivant ce que je viens de décrire plus haut, un contresens.

La puissance n'est conçue comme maximale que lorsqu'elle est posée comme première, au terme d'une opération aboutissant à un maximum d'hétérogénéité: NOM, en 3.

La moindre puissance du protosujet signifié par l'ergatif tient à son caractère second. C'est un *sujet* d'une grande précarité. Cet agent à l'état naissant ne parvient pas toujours à se manifester alors même qu'on a affaire à deux participants dont l'un subit et l'autre fait l'action. Plus systématiquement, l'apparition<sup>34</sup> de l'ergatif est soumise à de nombreuses limitations relatives aux «catégories du discours», au contenu lexématique, aux personnes, etc. La plus fréquente, semble-t-il, se marque par l'incompatibilité de l'ergatif avec ce qui ressemble de près ou de loin à un aspect imperfectif. Qu'est-ce à dire? La puissance de cet agent est trop faible pour que celui-ci puisse maîtriser une action qui n'est pas suffisamment circonscrite dans la durée. Le proto-agent exprimé par l'ergatif ne sera plus ou moins à la hauteur qu'en face d'actions à l'aspect perfectif. Le fait suivant relève de ce phénomène:

*dakit* «je le sais» mais *naki*: «je (le) savais».

*D-*, sujet du verbe, est l'absolutif de la 3<sup>ème</sup> personne; *-t*, ergatif de la 1<sup>ère</sup> personne, ne peut apparaître à l'«imparfait», lequel marquera cette première personne «auteur de l'opération»<sup>35</sup> sous la forme de l'absolutif, *n-* de 1<sup>ère</sup> personne, comme si le verbe était «intransitif»; rappel: *nabila* «je marche»).

Les signifiés, matière neuronique en mouvement, sont régis par la loi d'inertie. Dans *naki*, un absolutif (1) prend la valeur d'un ergatif (2). Le sens unique de l'inertie fait qu'un signifié antérieur tend à valoir son ultérieur,

<sup>34</sup> Claude Tchekhoff, *Aux fondements de la syntaxe. L'ergatif*, Paris, P.U.F., 1978, pp. 93-96.

<sup>35</sup> Cette expression et les exemples sont de Claude Tchekhoff, *op. cit.*, p. 95, mais je suis responsable de l'interprétation.

l'inverse n'étant pas vrai. Mais pour que cette loi joue, il faut qu'une synergie, un coup de pouce, une attraction ait lieu. C'est ici le lexème lui-même, à deux actants, qui entraîne le premier vers la valeur du second, absent.

Dans les langues à opposition de voix comme le dyirbal, un absolutif peut également valoir un ergatif sous l'attraction d'une voix ultérieure que je préfère nommer proto-active, plutôt qu'«antipassive»<sup>36</sup>:

<i>bayi</i>	<i>yara</i>	<i>bangun</i>	<i>dugumbiru</i>	<i>balgan</i>
man-ABSOLUTIF		woman-ERGATIF		PROTOPASSIVE (1)
woman	hit	man		

<i>bayi</i>	<i>yara</i>	<i>bagun</i>	<i>dugumbilgu</i>	<i>balgalnanyu</i>
man-ABSOLUTIF		woman-«DATIF»		PROTOACTIVE (2)
man	hit	woman		

La voix protoactive, ultérieure, ultériorise l'absolutif.

La force d'inertie, la synergie et l'antériorité du membre casuel sont responsables de cette contradiction. Mais en vertu de la même loi d'inertie, l'ergatif, qui est second, ne peut valoir son antérieur. Il ne sera donc pas contradictoire. C'est ce qui incline à penser que l'ergatif est «plus puissant» que notre nominatif. Cette caractéristique dynamique de l'ergatif contribue sans doute, l'ethnocentrisme aidant, à poser en premier un ERG conceptuel. Une formulation comme: «une langue à ergatif est une langue qui marque nettement le cas de puissance»<sup>37</sup>, très ambiguë, peut induire en erreur, voire est erronée, le contexte étant: une langue comme le basque «met la base de la relation active à l'ergatif.»

L'autre contradiction est que le maximum de puissance une fois atteint –par le nominatif– ce cas (3), étant le premier de son pôle, aura tendance à être entraîné vers la valeur de son ultérieur, l'accusatif (4). C'est ce qui se passe à la voix passive (4) qui, par son ultériorité, ultériorise le cas de l'agent (3) qui prend alors une valeur de patient (4). Certains lexèmes verbaux ont des effets synergiques similaires.

L'élément second de chaque pôle est, tout autant que le premier, le siège d'un phénomène d'inertie. Mais cela n'entraîne généralement aucune contradiction puisque cela l'éloigne du précédent. Cependant, si un attracteur suffisamment fort s'ajoute à la force d'inertie, l'ultérieur d'un pôle peut aller jusqu'à prendre la valeur de l'antérieur du pôle suivant. Ainsi, dans une langue à construction nominative-accusative, un accusatif (4) peut-il être accusatif vis-

<sup>36</sup> B. Comrie, *op. cit.*, p. 108.

<sup>37</sup> Elle le marque; c'est tout. C'est-à-dire qu'elle n'en fait pas un élément fondamental. Bernard Pottier, *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 125.

à-vis du verbe de la principale et l'absolutif (1) d'un verbe à l'infinitif (1), devenant ainsi son sujet-thème: *Scio vitam esse brevem*. La notion de «transfert» n'explique rien, c'est le transfert qu'il faut expliquer. En l'occurrence, le processus étant cyclique, l'infinitif a fonctionné comme un ultériorisant.

En neurolinguistique analytique, les valeurs contradictoires du premier élément d'un couple d'inverses et celles peut-être plus rares du second membre sont interprétées comme autant de phénomènes dus à la dynamique d'une structure oscillatoire, et non comme des faits intolérables qu'il faut nier par un recours étroitement logiciste à la loi de non-contradiction soit en soutenant que le nominatif de par lui-même n'exprime ni l'agent ni le patient, soit en se rassurant en inventant un niveau conceptuel où il ne saurait y avoir de place pour la contradiction; à moins que, regrettablement pour la théorie, on ne parvienne à atteindre l'idéal d'universalité requis.

Selon les théories dualistes à deux niveaux qui se défient des signes, il faut poser, dans le métadiscours ou la réalité mentale, l'existence de cas universels. Ceux-ci «rémunèrent» bien mal «le défaut des langues». Le modèle sinusoïdal de la neurolinguistique analytique, théorie moniste, place l'universel dans les lois du mouvement dont sont issues les particularités des cas singuliers. Les langues diffèrent parce les paramètres des processus oscillatoires qui les constituent sont variables et fluctuent au cours du temps.

Les cas conceptuels, «hors langue», sont un avatar de l'idéalisme que conforte en retour la prégnance culturelle du spiritualisme dualiste. Cet universalisme de l'immobilité immobilise la linguistique. Malheureusement, si l'on veut que le niveau conceptuel ne nous tombe pas sur la tête, mieux vaut en faire un ciel immobile. Gageons toutefois que B. Pottier, dont la pensée se caractérise par une extraordinaire mobilité, ne s'arrêtera pas longtemps à cette conception du concept. Une notion, héritée de G. Guillaume, déjà mine la fixité noématique: un cinétisme auquel on souhaite le même sort qu'une certaine rotation. Contrairement aux planètes, les constellations paraissent fixes: on les accroche donc à une sphère, mais il faut bien admettre, «pour rendre compte de la réalité», que celle-ci effectue une rotation en un jour et une nuit. Il ne restait plus qu'à faire redescendre le mouvement sur terre. Il est vrai qu'on a mis un certain temps.